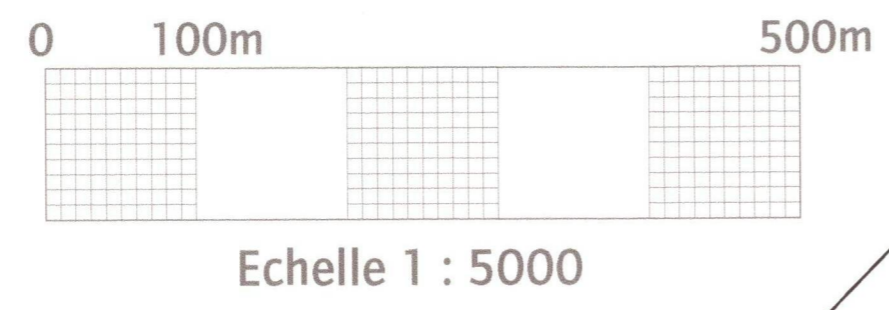


Légende

- Plan partiel d'affectation de Colombier-Village
- Zone d'habitation individuelle A
- Zone d'habitation individuelle B
- Zone intermédiaire / art. 26
- Zone agricole A
- Zone agricole B
- Zone viticole
- Zone d'équipements collectifs
- Zone d'équipements techniques (déchetterie)
- PPA En Premi 19.08.87
- Aire forestière
- Région archéologique 163/301 Fortification Moyen Age Château



La situation des lisières de forêts, cordons boisés, haies, zones humides, etc. hors des zones à bâtir, pour l'ensemble du territoire communal, a été constatée dans le cadre des nouvelles mensurations cadastrales. Les documents y relatifs soumis à procédure en feront état.

Commune de Colombier 6 6 8 1 0 Plan général d'affectation

1.1.3

Approuvé par la Municipalité le 16 décembre 2002

Le Syndic : La Secrétaire :
[Signature]

Soumis à l'enquête publique du 27.11.2002 au 26.12.2002

Le Syndic : La Secrétaire :
[Signature]

Adopté par le Conseil général de Colombier dans sa séance du 22 avril 2003

Le Président : Le Secrétaire :
[Signature]

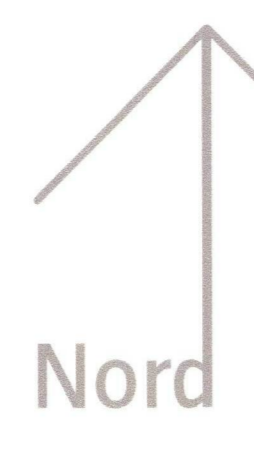
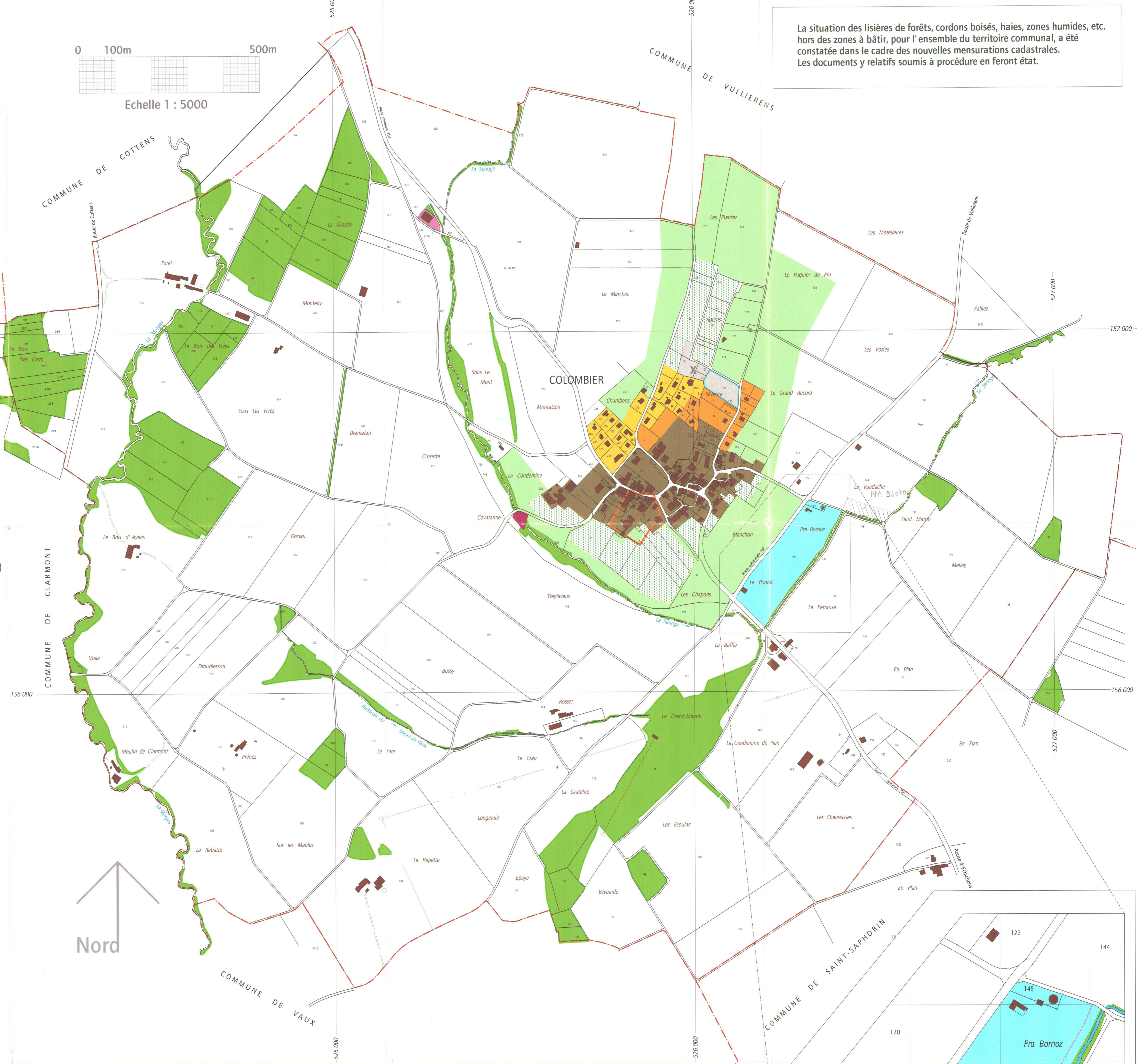
Approuvé par le Département des infrastructures le 12 NOV 2003

Le Chef du Département :
[Signature]

10 décembre 2002 et avril 2003

Bureau d'aménagement du territoire JD. Urech, urbaniste FUS, architecte EPFL/SIA/FAS, rue Enning 6, 1003 Lausanne, tél : 021 312 34 31, fax : 021 320 95 66, e-mail : bu@swissonline.ch, chargés de l'étude : JD. Urech, JC. Rossier

Etabli sur la base des données cadastrales Mosini et Caviezol SA, ingénieurs EPF, géomètres officiels, rue Louis-de-Savoie 72, 1110 Morges, tél : 021 804 75 75, fax : 021 804 75 76, e-mail : morges@mc-sa.ch



Lisières de forêt en bordure de la zone à bâtir

Ce volet constitue le document formel de constatation de nature forestière et de limite des forêts au terme de la législation forestière fédérale, dans les zones à bâtir (d'équipements collectifs) et dans la bande des 10m confinant celle-ci.

Service des forêts, de la faune et de la nature, le 22.12.2003
L'inspecteur forestier :
P-A Silve

Mosini et Caviezol SA, Géomètres officiels le 22.12.2003
L'ingénieur géomètre :

La Municipalité de Colombier le 22.12.2003
Le Syndic : La Secrétaire :

